

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	8	8

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 8	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne

Le 11/10/2024 et publication le 14/10/2024

L'an 2024, le **8 octobre**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **30 septembre 2024**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le **30 septembre 2024**.

**Présents** : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle,

**Représentés** : COLLET Claire représentée par Séverine FORVEILLE, JULIEN Alexandre représenté par Jacky GAUTHEUR

**Excusé** : PROVOST Olivier, RENARD Nadège

**Absent** :

A été nommé secrétaire : Séverine FORVEILLE

### D2024-031 : Dépenses de réception / Fêtes et cérémonies

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour lui permettre d'engager et de mandater les dépenses liées aux réceptions, fêtes et cérémonies imputables aux articles 623 du plan comptable M57.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**AUTORISE** le Maire à engager et mandater les dépenses suivantes imputables aux articles 623 du plan comptable M57 :

- Remise de récompenses, lots, bons d'achat, etc....
- Boissons diverses pour vin d'honneur et réunions,
- Repas à l'occasion de différentes rencontres avec les Elus, les responsables associatifs et autres partenaires intéressés aux compétences de la Commune d'Assé le Bérenger,
- Prestations liées aux inaugurations et nouvelles réalisations,
- Cérémonie des vœux du nouvel an,
- Prestations liées aux départs en retraite, mutation, médaille du travail du personnel, fin de mandat des élus et autres collaborateurs de la Commune d'Assé le Bérenger.



Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Maire, François LEROUX